

PLF 2025

- Revoir les aides fiscales au secteur HLM en contrepartie de la possibilité d'ouvrir le capital des bailleurs sociaux.
- Baisse des aides aux entreprises (financement des organismes techniques de filières, aides sectorielles...).
- Transformation d'établissements culturels en sociétés commerciales.
- Baisse des transferts aux collectivités territoriales.
- Optimisation des dépenses environnementales et lutte contre le gaspillage : plan d'eau, économies d'énergie, traitement des déchets...
- Rationalisation des équipements locaux.

PLFSS 2025

- Planification des économies sur les dépenses de santé : médicaments, transports sanitaires, prévention, e-santé, médecine ambulatoire...
- Économies sur la politique du logement : sous-revalorisation des aides personnelles.
- Maîtrise des indemnités journalières (public et privé).

Éducation : Bloc II pour 1^{er} septembre 2025

- Reconnaître la bivalence des enseignants.
- Remettre tous les enseignants titularisés devant les élèves.

Chantier Énergie

- Mener à bien la réforme du marché européen de l'électricité.
- Revoir le statut de l'Arenh.

- Refaire de la filière nucléaire un atout français, et en particulier établir un plan évolutif de fermeture de nos centrales.

Bouclage du chantier « Aides sociales »

- Plafonner le cumul des aides à 100 % d'ici 2027.
- Acter la recentralisation la gestion du RSA à boucler dans le chantier Décentralisation.
- Pour le RSA : Mettre en œuvre des sanctions en réduisant de 10 % le montant de l'aide dès le 1^{er} manquement, dans la limite de 30 %.

OCT 24

NOV 24

DÉC 24

JAN 25

FÉV 25

MAR 25

AVR 25

MAI 25

JUIN 25

JUI 25

AOÛT 25

SEPT 25

Chantier Réforme constitutionnelle

- Inscrire le principe du frein à l'endettement dans la Constitution pour limiter le déficit structurel à 0,5 % du PIB.
- Interdire d'indexer la dette sur l'inflation.
- Engager la responsabilité financière des élus.
- Rendre chaque ministre responsable du budget de son portefeuille.
- Établir un bouclier fiscal et social.
- Adopter le principe de la fusion des communes de moins de 500 habitants.
- Instaurer au niveau constitutionnel un principe de subsidiarité pour limiter les compétences partagées comme en Espagne.

Réforme du Parlement

- Renforcer les prérogatives du Haut conseil des finances publiques.
- Doter le Parlement d'un « National Audit Office » sur le modèle anglais afin de renforcer son rôle de contre-pouvoir qui contrôle la gestion publique.

Lutte contre la fraude sociale

- Mise en place d'un revenu social de référence, point d'entrée d'une allocation sociale unique.
- Mise en place d'aviseurs sociaux sur le modèle des aviseurs fiscaux.
- Moissonnage des réseaux sociaux à des fins de lutte anti-fraude par exemple s'agissant des durées de résidence effective et de situation matrimoniale (parents isolés ou concubins) voir d'activités professionnelles occultes.
- Unification du recouvrement avec la DGFIP dans le cadre de France recouvrement à horizon 2030.